

OUI: 39.6%**Le NON prend
les devants****NON: 45.5%**

pages B-1 et B-4

la tribune

71^e ANNÉE — No 68 — 36 PAGES — 4 CAHIERS

— SHERBROOKE, VENDREDI 9 MAI 1980 —

(SAMEDI 50^e) 30^e

Québec achète la mine Bell

MONTREAL (PC) — Le gouvernement du Québec a causé une surprise hier en annonçant l'intervention d'un accord de principe qui débouchera sur l'acquisition par la Société nationale de l'amiante (SNA) de la compagnie Bell Asbestos Mines Ltd., une entreprise britannique.

D'un même souffle, la SNA fera l'acquisition au coût global de \$35 millions de la mine Bell de Thetford Mines, de la société Atlas, Turner Inc., une usine montréalaise qui fabrique des produits à base de poudre d'amiante et de la compagnie Tur-

ner Building Products Ltd., de Mission, en Colombie-Britannique.

L'accord intervenu hier sera ratifié le 20 mai par la SNA et les représentants du groupe Turner and Newall, de Manchester, en Angleterre.

Au cours d'une conférence de presse, le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau et son collègue de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Bérubé ont expliqué que cette décision témoignait de l'intention bien arrêtée du gouvernement québécois de faire transformer le plus d'amiante possible au Québec.

Visiblement heureux d'annoncer cette nouvelle, les ministres ont affirmé qu'ils poursuivraient leurs efforts en vue de faire l'ac-

quisition de l'Asbestos Corp., une entreprise environ quatre fois plus importante que la mine Bell.

La société Asbestos combat son expropriation devant les tribunaux, mais le ministre Parizeau a expliqué que l'acquisition de la Bell relancera les efforts entrepris par le Québec pour acquérir l'autre mine.

Il a ajouté que le prix de \$42 l'action que le gouvernement déboursa pour acheter la Bell Asbestos est approximativement

celui que le Québec offrait à la société General Dynamics pour l'acquisition de l'Asbestos Corporation.

"Cette transaction facilitera la conclusion du dossier de l'Asbestos Corp. parce que, pour la première fois, les parties en cause disposent d'un point de référence précis pour évaluer une mine d'amiante québécoise".

La General Dynamics avait évalué les actions de l'Asbestos à \$100 chacune.

La mine Bell produit quelque 70.000 tonnes de minerai par année.

Cette production vaut \$35 millions. Les 37 pour cent du minerai extrait sont vendus à des pays en voie de développement, alors que les États-Unis en achètent 21 pour cent.

La mine fournit de l'emploi à 600 personnes qui ont repris le travail jeudi à la suite d'une grève déclenchée le 4 mars.

Les sports

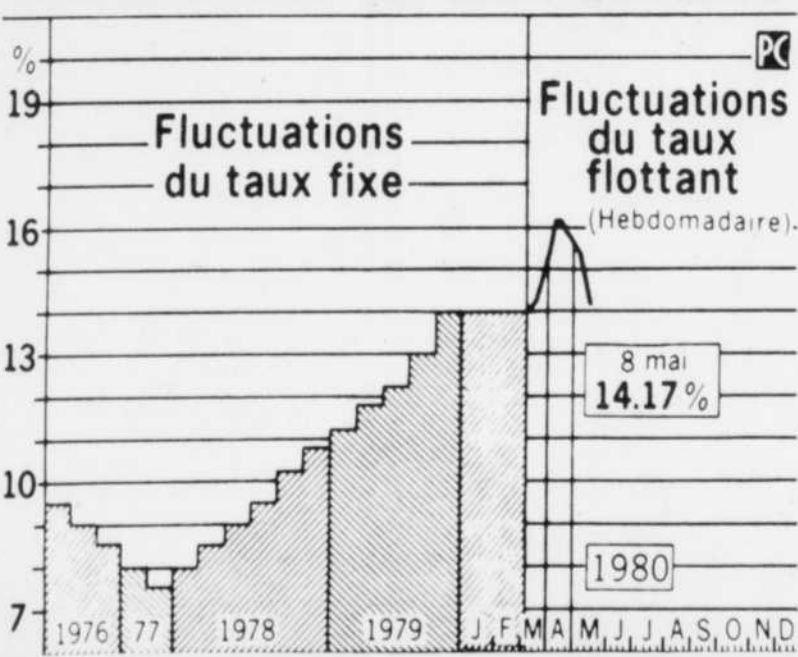


**Claude
Ruel de
retour
avec le
Canadien
en 1980-81**
page C-1

**Philadelphie
passe en finale**

**Buffalo encore
dans la course**

Hauts et bas du taux bancaire



Le taux d'escompte brise le plancher des 15%

OTTAWA (PC) — Le taux d'escompte de la Banque du Canada a régressé de 15.4 à 14.17 pour cent, jeudi.

C'est la plus forte baisse (un point et quart environ) enregistrée depuis quatre semaines consécutives. Ce mouvement sera probablement suivi d'ici peu par une diminution des taux d'intérêt des banques et autres établissements de prêts.

Rappelons que le taux d'escom-

pte est lié, moyennant majoration d'un quart de point, au rendement moyen des bons du Trésor à 91 jours adjugés chaque semaine. L'État émet ces bons pour se procurer des fonds destinés aux opérations courantes.

Le rendement des bons émis jeudi pour une valeur de \$675 millions était de 13.92 pour cent, contre 15.15 pour cent la semaine dernière.

La banque centrale avait décidé le 10 mars dernier de laisser flotter son taux d'escompte, en raison d'une hausse sans précédent du taux d'intérêt préférentiel aux États-Unis qui avait fini par atteindre 20 pour cent le 2 avril.

Ce taux s'applique sur les prêts que les banques accordent à

leurs meilleurs clients. Les autres emprunteurs payent un à cinq pour cent de plus.

Les taux préférentiels canadiens avaient aussi augmenté, mais à un rythme plus lent, et ils avaient fini par atteindre 17.5 pour cent le 2 avril. Ils sont actuellement de 16.25 pour cent à la Banque de Montréal et de 16.5 pour cent à d'autres banques.

Les taux préférentiels américains ont baissé entre 17 et 18.5 pour cent jeudi, alors que la semaine dernière ils étaient à 18.5-19 pour cent.

Les taux préférentiels canadiens sont généralement de un quart à un demi-point plus élevés qu'aux États-Unis, afin d'attirer les devises étrangères pour combler le déficit des comptes courants, lequel s'élève à \$5 milliards, et qui constitue notre det-

te à l'égard de tous les pays étrangers.

Mais cette relation avait été rompue cette année lorsque les taux américains atteignirent 2.25 pc de plus qu'au Canada. L'écart s'est rétréci et, actuellement, il est de l'ordre de 0.5 à deux pour cent.

La différence affecte la valeur de notre dollar par rapport à la devise américaine. Le dollar canadien a ouvert, jeudi, à 84.64 cents puis sa valeur est tombée à 84.08 cents à la mi-journée.

La Quotidienne

1-3-0

Persiflage

Il n'y aura donc pas de cours de récréation sexuelle.

— 0 —

Le maire de Sherbrooke a horreur d'un trou dans l'administration municipale, mais il ne s'oppose pas à un 18 trous.

— 0 —

En dépit du désir intense des enseignants de signer leur convention collective avant l'été, les négociations ont été rompues.

— 0 —

L'ayatollah a ri hier, mais il ne sait pas pourquoi.

Le persifleur

La fin du monde serait déjà commencée?

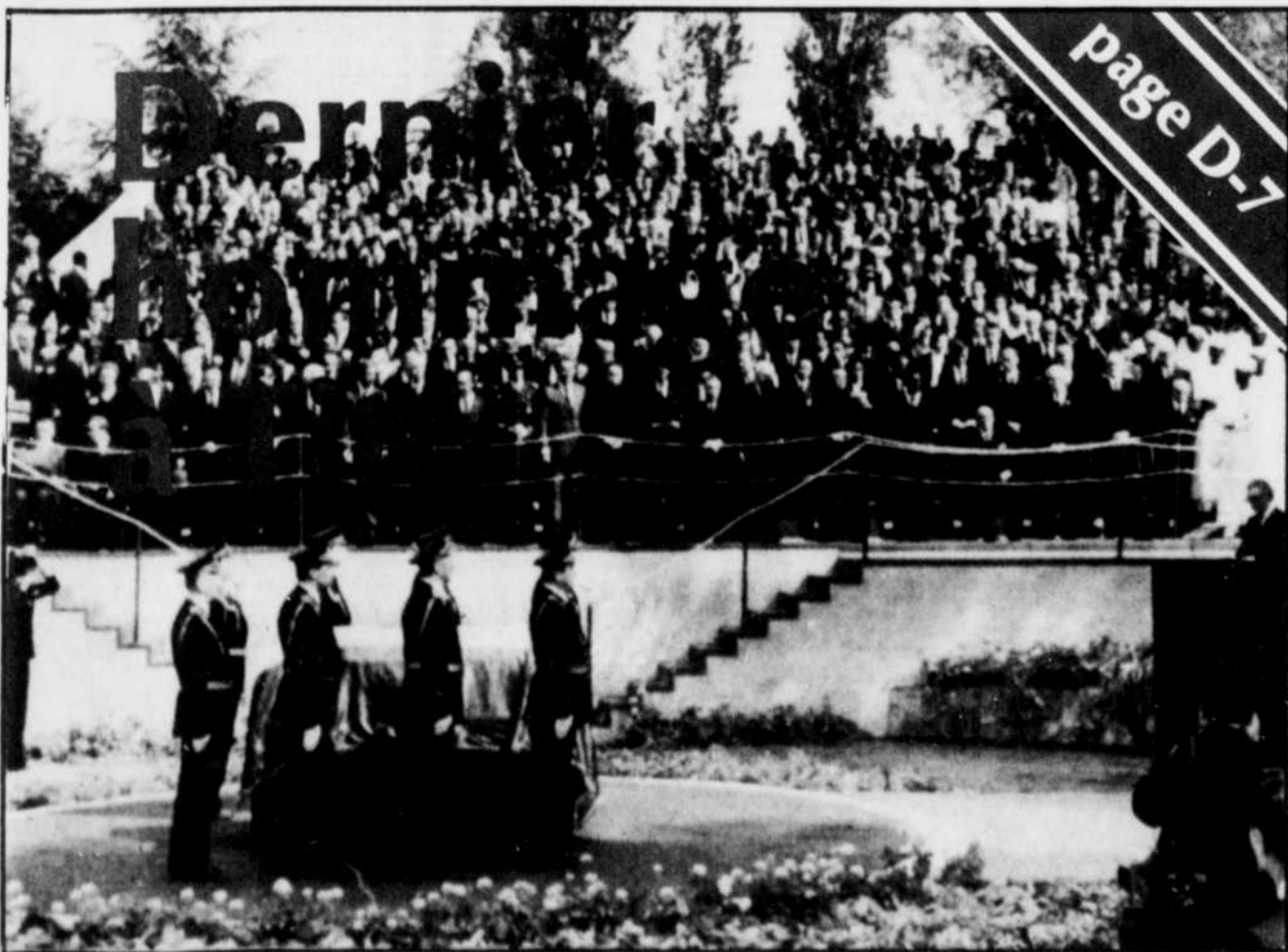
MISSOULA, Montana (AP) — M. Leland Jensen reste convaincu que la troisième guerre mondiale est sur le point d'éclater, même si aucune bombe n'est tombée au moment qu'il avait prédit.

Il avait annoncé qu'un holocauste nucléaire aurait lieu le 29 avril. Il ne s'est rien produit et M. Jensen déclara qu'il s'était trompé dans ses calculs. Il avait fixé le jour "J" à mercredi.

Il ne s'est rien produit non plus.

Pourtant M. Jensen, ancien chiropracteur, chef d'un groupe dissident de la secte Baha'i, n'en démord pas. Et il affirme maintenant que sa prédiction concernant le 29 avril était exacte.

Il a déclaré avoir appris d'un officier de marine en retraite que les Soviétiques avaient lancé, le 29 avril, un satellite à têtes nucléaires multiples. "Les Soviétiques ont déjà commis un acte de guerre et il se produira probablement un incident".



page D-7

Sherbrooke métropolitain

Première journée du procès
de l'homme d'affaires
Gaston Blanchet

OUVERTURE SALON MYRABEL

Coiffures pour dames
JEUDI, LE 8 MAI 1980

1244 King ouest, Sherbrooke, 566-4404

SPECIAUX POUR LA FETE DES MERES



MANUCURE:
YOLANDE
anciennement
de la Place Bel-
védère



PAUL GOSSELIN,
propriétaire
anciennement de la Place
Belvédère, souhaite la
bienvenue à toutes.

Coiffeuse
GAETANE TRAHAN
(Caline)

Bienvenue
sans rendez-
vous.



M. Gaston Blanchet

La compagnie Blanchet devait plus de \$4 millions à la Banque provinciale

SHERBROOKE — La compagnie Les produits Blanchet inc., qui fabriquait de la margarine, du beurre et du shortening, avait au 30 septembre 1977 une dette de \$4,782,620 à l'égard de la Banque provinciale du Canada.

C'est ce qu'a révélé hier M. Serge Lapointe, l'ancien directeur de la succursale du 451 de la rue King est, au procès de Gaston Blanchet, de Rock-Forest.

La banque provinciale avait autorisé des crédits de \$6,138,936 en faveur de ce fabricant qui en a utilisés pour \$5,992,175 mais ne devait en rembourser que \$1,209,555.

M. Lapointe est le premier témoin de la poursuite au procès de Blanchet qui est inculpé de conspiration, fraude et obtention de crédit par escroquerie.

Cette cause se poursuivra en matinée devant un jury mixte et le juge Jean-Louis Pélouin de la cour supérieure du district.

M. Lapointe a affirmé en contre-interrogatoire que la banque depuis son échelon jusqu'à celui du conseil d'administration avait exercé les contrôles nécessaires sur le compte de la compagnie.

Le ministère public est représenté par Me Thomas Walsh tandis que Mes François Gérin et Louis-René Scott occupent pour la défense.

M. Lapointe a raconté qu'il était entré en contact avec Les produits Blanchet par l'intermédiaire de Antonio Beaudoin qui se trouvait contrôleur de l'entreprise et avait à sa succursale un compte personnel, un compte pour le garage dont il était actionnaire et un emprunt hypothécaire.

Il a sollicité le patronage du fabricant de margarine en lui proposant une marge de crédit à un taux d'intérêt plus avantageux qu'une banque concurrente qui détenait déjà le compte.

M. Lapointe a expliqué qu'un état financier audité pour 1975 et une esquisse de bilan pour 1976 l'avaient convaincu que la compagnie était en excellente santé financière et qu'une créance serait bien protégée.

Il a fondé son opinion sur les chiffres fournis pour le capital surplus, l'inventaire, les comptes recevables et les profits.

M. Lapointe a mentionné qu'il avait transmis une recommandation favorable à la compagnie au bureau chef de sa banque qui a autorisé une marge de crédit de \$3,000,000 à la suite de négociations.

La compagnie a effectivement obtenu une marge de crédit de trois millions et demi de dollars dont \$3,200,000 (pour faire un chiffre rond) ont été remis à La banque canadienne impériale de commerce pour éteindre sa créance.

M. Lapointe a ajouté que d'autres marges de crédit additionnelles avaient été autorisées en attendant le paiement d'une assurance-feu, pour l'achat de machinerie, le renouvellement de camions et l'administration courante en attendant la perception des comptes.

En contre-interrogatoire, il a admis qu'il aimerait mieux se trouver maintenant dans les souliers du gérant de la banque qu'il avait payée pour la créance de la compagnie.

M. Lapointe a émis l'opinion que sa banque n'avait pas commis d'erreur, a procédé aux vérifications nécessaires et n'avait pas fait de faute.

Il a souligné qu'il avait fait principalement affaire avec Beaudoin qu'il a décrit comme étant un homme brillant.

M. Lapointe a admis que la signature de l'accusé n'apparaissait nulle part sur les 10 rapports mensuels d'affaires remis par la compagnie à sa banque.

Il a été informé que Gaston Blanchet était président de la compagnie et qu'il s'occupait de la compagnie Distribution Blanchet inc. qui faisait le courtage de la margarine et l'élevage de bétail.

M. Lapointe doit apporter en cour pour la reprise tous les documents en possession de sa banque sur lesquels pourrait se trouver la signature de l'inculpé, s'il y en a effectivement comme l'a noté Me Gérin.



François Gérin, avocat et comptable, projette de sauter en parachute depuis qu'il a réalisé que le manège des chevaux de bois à la Ronde ne lui donne plus de sensation forte...
— O —

Le shérif Léopold Fournier a demandé une soumission dans le but de faire tatouer son option référendaire sur son cheval "Picouille"...
— O —

Me Claude Leblond, qui était une étoile au soccer pendant ses études universitaires, pourrait effectuer un retour au jeu avec l'équipe que la ville de Montréal projette d'avoir dans la ligue nord-américaine...
— O —

Le ministère des Travaux publics est à l'avant-garde du temps en tolérant au palais de justice de Sherbrooke une toilette unisexue pour les hommes et les dames...
— O —

Même si l'été est encore loin, Serge Christiaenssens passe déjà ses après-midi en pique-nique... incidentement cette semaine, il a rencontré le colonel Sanders à Toronto où ils ont passé de bons moments ensemble. Serge aurait bien apprécié le don du colonel pour les langues étrangères...
— O —

Margo Brosseau a balayé toutes les rues de son quartier pour l'association des femmes du Nicaragua...
— O —

Ce n'est pas la pluie, ni les années qui empêcheront Treflé Dumont de participer samedi à la marche du rallye Tiers-monde...
— O —

Qui n'a pas changé d'idée... Claude "Tarzan" Pelletier qui avait été rebaptisé récemment a demandé à ses confrères de travail de cesser de l'appeler ainsi et de revenir à son ancien surnom... on ne sait si c'est parce qu'il a eu beaucoup de difficultés à retrouver "Jane"...
— O —

En refouillant dans diverses coupures de journaux remontant au début des années '70, le grand Henri de Magog s'est souvenu qu'il avait prédit la carrière politique de Lise Payette alors qu'elle était animatrice de "Appellez-moi" qui vous savez et même le rangement des crédits du côté des péquistes... la présence de M. Fabien Roy auprès du premier ministre René Lévesque, mercredi, à Sherbrooke, a rappelé du déjà vu au grand Henri...
— O —

"d'une ligne ...
... à la page"
B-5

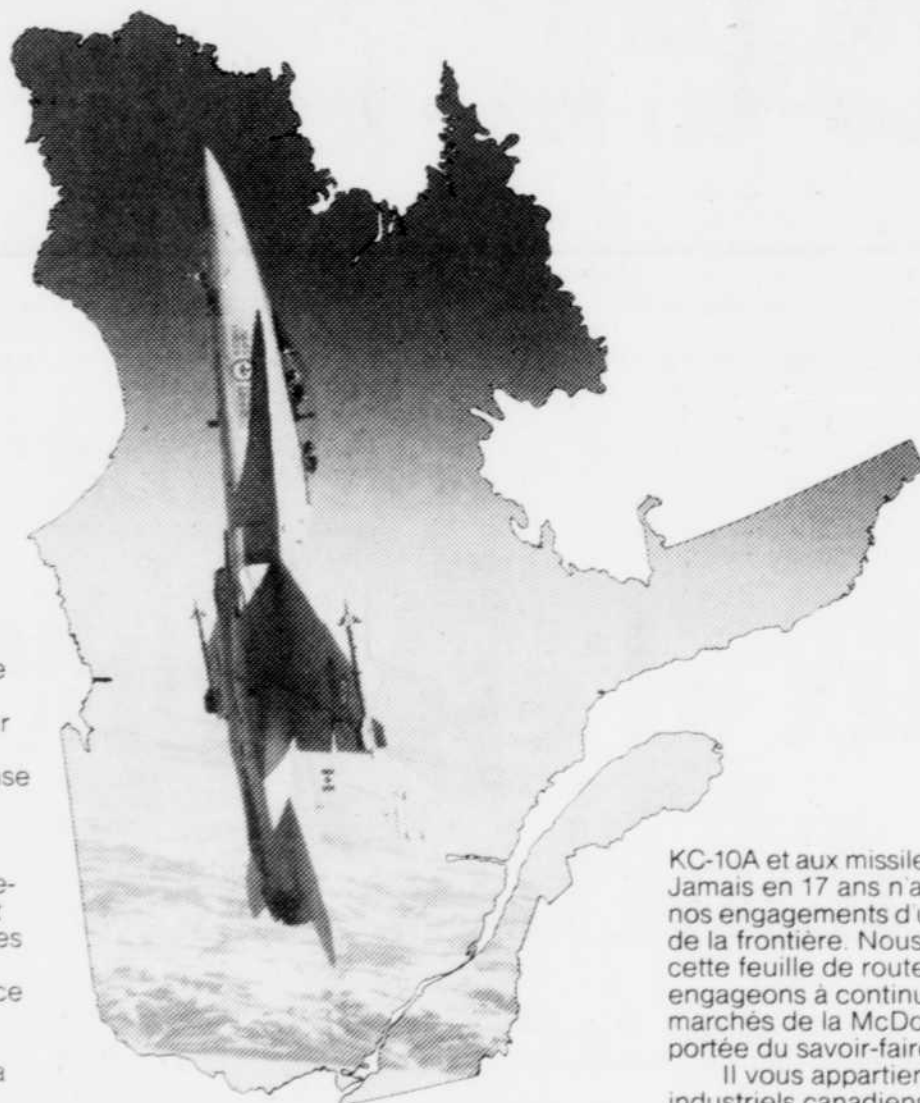
Le PATHEMAR

- REpondeur TELEPHONIQUE AUTOMATIQUE
- ENREGISTREUSE DE CONFERENCE TELEPHONIQUE
- MESSAGEUR
- DICTAPHONE

EN LOCATION AMUSEMENT VIDEO

O'Boyle et Duplessis
1430, King O., Sherb., J1J 2C2
562-7141

Nous avons besoin d'un plus grand nombre de partenaires canadiens pour participer au programme de retombées économiques du CF-18.



Le nouveau CF-18 canadien est le chasseur le plus au point, au monde, sur le plan technique. Polyvalent et sûr à tous les points de vue, il renforcera à la fois le système canadien de défense aérienne et les liens du Canada avec ses alliés de l'OTAN et de NORAD.

Le programme de retombées économiques négocié par le gouvernement canadien dans le cadre de l'achat du CF-18 offre des possibilités d'affaires sans précédent aux sociétés canadiennes, partout au pays, et au bénéfice de tous les Canadiens.

HOMMES D'AFFAIRES, votre société est-elle en mesure d'obtenir sa part des \$3 milliards prévus dans le cadre de ce programme de retombées économiques?

Ce programme peut apporter aux sociétés canadiennes les fruits d'une technologie de pointe, mûrie depuis 15 ans, ainsi que l'aide voulue pour la mettre à profit sur les marchés américain, canadien et international, bien au-delà de l'an 2000. Votre société peut-elle utiliser cette technologie, qu'il s'agisse d'énergie solaire ou éolienne, d'électronique, de machinerie, de procédés complexes de fabrication industrielle, de séchage par micro-ondes, de cryogénie, d'entreposage du gaz naturel liquéfié et combien d'autres?

Une bonne affaire pour le Canada...
puisque le passé est garant de l'avenir.

L'association canado-américaine que nous proposons a fait ses preuves à la McDonnell Douglas. Depuis 17 ans, des milliers de Canadiens, au sein de plus de 700 sociétés canadiennes réparties d'un bout à l'autre du pays, se sont partagés plus de \$1.5 milliard à la suite de contrats signés avec la McDonnell Douglas. Des sociétés canadiennes détiennent présentement des contrats d'une valeur de plus d'un milliard de dollars pour des projets de la McDonnell Douglas, y compris ceux relatifs au DC-9 Super 80, au DC-10, au

KC-10A et aux missiles aériens téléguidés. Jamais en 17 ans n'avons nous failli à nos engagements d'un côté ou de l'autre de la frontière. Nous sommes fiers de cette feuille de route et nous nous engageons à continuer de mettre les marchés de la McDonnell Douglas à la portée du savoir-faire canadien.

Il vous appartient désormais, industriels canadiens, de vous rallier au nombre grandissant de sociétés qui profitent déjà du programme de retombées économiques du CF-18. Écrivez-nous sur papier à en-tête de votre société, en prenant soin d'indiquer si vous préférez recevoir la documentation en français ou en anglais. Nous vous ferons parvenir notre brochure sur la façon dont nous pouvons faire affaire ainsi qu'un questionnaire à remplir afin de nous renseigner sur vos installations et sur vos produits ou services. Écrivez-nous à: Programme canadien de retombées économiques, McDonnell Douglas, C.P. 516, St. Louis, MO 63166, États-Unis.

CF-18 Hornet
MCDONNELL
DOUGLAS

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.
Tel. 569-9201, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par
La Tribune Inc. Fondé le 21 février 1910

YVON DUBÉ

Président et Editeur

JEAN-GUY FARAH

Adjoint au président (adm.)

et Secrétaire-trésorier

LIONEL DALPÉ

Adjoint au président (prod.)

et Editeur adjoint

RÉDACTION

JEAN VIGNEAULT

Rédacteur en chef

JACQUES LAFONTAINE

Chief éditorialiste adjoint

SERGE GOSSELIN

Chief des nouvelles

GILLES DALLAIRE

Adjoint au chef des nouvelles

GUY CREVIER

Chief de pupitre

DENIS MESSIER

Directeur des pages sportives

PUBLICITÉ

FRANÇOIS VAILLANCOURT

Directeur de la Publicité

DAWSON BEAULIEU

Chief des Ventes locales

PAUL ALLARD

Chief de la Production publicitaire

COMPTABILITÉ

ANDRÉ LACHAPPELLE

Chief comptable

L. ALCIDE BEAUCHER

Gérant au crédit

ATELIER

JACQUES E. LEDUC

Directeur (technologie graphique)

J. JACQUES DELORME

Chief de la production

ANDRÉ BÉLANGER

Adjoint à la production

EXPÉDITION

MICHEL DOYON

Chief à l'expédition

ANDRÉ JACQUES

Adjoint à l'expédition

TIRAGE

GASTON GAGNÉ

Directeur au tirage

PIERRE BEAULIEU

Magog-Deauville-Rock Forest

Sherbrooke-Nord

JEAN-LOUIS BLAIS

Coaticook - East Angus

LÉONARD BOULANGER

Lac Mégantic

CONRAD BERGERON

Sherbrooke-Ouest

YVES BERGERON

Sherbrooke-Nord

Valcourt - Bromontville

JACQUES ROY

Chief des ventes au tirage

GÉRANTS DE DISTRICT

ANDRÉ FONTAINE

Sherbrooke-Est - Ouest Lennoxville

JEAN-MARC PÉPIN

Sherbrooke-Est - Fleuryville

GASTON PINARD

Drummondville - Acton Vale

JEAN-LUC PINEAULT

Bois-Francs

JEAN-CHARLES POULIN

Amqui

ROGER RÉGIS

Asbestos-Windsor

Courrier de deuxième classe:

Enregistrement No 1539

Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf en droits desservis par canelot et routes motorisées: 1 an \$75.00, 6 mois \$50.00, 3 mois \$33.00, 1 mois \$13.00. Hors de notre territoire immédiat: 1 an \$120.00, 6 mois \$75.00, 3 mois \$45.00, 1 mois \$15.00. Autres pays: outre-mer, etc.: 1 an \$125.00, 6 mois \$75.00, 3 mois \$45.00, 1 mois \$15.00. "La Tribune" est socitaire de la Presse canadienne, membre de l'Association des quotidiens de langue française, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse canadienne. Sources d'information: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Richmond

Des usines vides à la disposition d'éventuels investisseurs

page 4

Sawyerville

Des éleveurs de porcs déçus de l'attitude du ministre Whelan

page 4

Windsor

Domtar conteste l'évaluation de ses usines

page 4

Thetford Mines

Engrais chimiques à base de résidus d'amiante: cela tient au marché

page 6

Drummondville

6 adolescents s'évadent d'un fourgon cellulaire

page 5

Victoriaville

La SODEQ Beauce Appalaches desservira les Bois-Francs

page 11

Douze plaintes déposées contre le restaurant Milano

SHERBROOKE (psj) — Une pluie de plaintes concernant surtout des problèmes d'hygiène s'est abattue sur le restaurant Milano, 401 rue Papineau, à Sherbrooke et sur son propriétaire, Spiros Kontarinis.

Pas moins de 12 plaintes ont été déposées devant le juge municipal Gerald Desmarais, hier, par le procureur Paul Bureau du contentieux de la ville.

Onze plaintes dénoncent des manquements à l'hygiène, à savoir: de tenir propres le plafond, les murs et le plancher de la cuisine, de maintenir lisses les surfaces des tablettes et tables de travail du restaurant, de l'utilisation d'appareil rouillé pour la manipulation des aliments, de tenir propre le plancher de la salle à manger du restaurant, de tenir propres les planchers des cabinets de toilette du restaurant, de possession d'aliments non inspectés, d'emmagasiner des aliments sur des tablettes à moins de deux pieds du sol, d'accumuler déchets et ordures ménagères à l'intérieur du restaurant, d'enlever au moins une fois par jour les déchets du restaurant, de garder propres et salubres les endroits où sont déposés les aliments dans la cave du restaurant, de tenir exempt d'insectes et de vermines son établissement de produits alimentaires.

Enfin, dans une autre plainte, on reproche au restaurateur d'avoir exercé ou exploité un commerce dans un local permanent

sans avoir préalablement obtenu un permis d'opération.

M. Kontarinis ne s'est pas présenté en cour hier mais il avait délégué son frère. Comme il était impossible pour le représentant de la famille de parler au nom de son frère et comme la poursuite comptait sur le témoignage de témoins importants dans cette cause et absents également, le juge Desmarais a reporté la cause à jeudi, le 15 mai, pour procéder.

Certaines photographies que la poursuite déposerait dans cette cause illustreraient notamment l'état de la cave où l'on retrouverait des abats d'animal abandonnés sur le sol, une boîte de nouilles déposée sur le sol à côté de laquelle reposerait un rat dévoré par des insectes. D'autres photographies montreraient de minuscules entrées pouvant être empruntées par la vermine. On retrouverait un autre rat, entre deux cruches, presque entièrement dévoré par des insectes. A travers tout cela, se dresserait une table de travail.

Toutes les plaintes déposées devant la cour municipale reprocheraient ces divers manquements au règlement municipal en date du 2 mai 1980.



Douze plaintes ont été déposées contre le restaurant Milano situé sur la rue Papineau.

Sherbrooke exhibe ses capacités industrielles

SHERBROOKE (DB) — "En ce moment, c'est bien difficile de mesurer l'impact d'une telle journée de promotion car les répercussions ne se feront vraiment sentir que dans une année ou deux."

C'est l'opinion exprimée par M. Paul Meunier, représentant du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, qui a participé, hier à Sherbrooke, à la journée de promotion industrielle organisée conjointement par le commissariat industriel et la Chambre de Commerce.

Des représentants des gouvernements fédéral et provincial, des consuls et chargés du développement

économique de différents pays ainsi que plusieurs dirigeants d'entreprises locales, ont survolé le parc industriel de la ville de Sherbrooke à bord d'un hélicoptère avant de se rendre au Centre de recherche micro-électronique de l'université de Sherbrooke.

Le Consul des Etats-Unis, M. Lloyd Rives, a souligné que le centre de recherche de technologie avancée de l'université de Sherbrooke

pourraient grandement attirer les financiers américains s'ils étaient informés de leur existence car, de dire le consul, "les financiers ne cherchent pas à investir dans une ville qu'ils connaissent à peine ou pas".

M. Rives n'a pas caché que, pour la première fois, il a vraiment pris conscience des disponibilités industrielles de la ville de Sherbrooke. Il a imputé la rareté des investissements américains dans la ville-reine

au grand nombre d'entreprises de service ce qui, selon lui, fait fuir les investisseurs.

Pour M. Guy Champagne, président de la Chambre de commerce, cette journée aura permis aux représentants des différents pays ainsi qu'aux représentants des gouvernements fédéral et provincial, de réaliser ce que la ville de Sherbrooke est en mesure d'offrir sur le plan industriel.

Bureau régional du MEER à Sherbrooke

SHERBROOKE (DB) — Le ministère de l'Expansion économique régionale (MEER) annonçait officiellement dans les prochaines semaines l'ouverture d'un bureau régional à Sherbrooke accédant ainsi à la demande du commissariat industriel.

M. Jean-Jacques Cardinal, représentant du MEER, a révélé à La Tribune que le dossier reposait, présentement, sur la table du Conseil du trésor du gouvernement Trudeau et qu'une décision devrait être rendue d'ici la mi-juin.

Selon M. Cardinal, le ministère de l'Expansion économique régionale est actuellement à l'orientation toute sa politique vers une décentralisation des services. L'implantation d'un bureau du MEER à Sherbrooke constituerait, de l'avis de M. Cardinal, un précédent au pays.

"Ce serait effectivement une première dans cette vision d'une décentralisation des services, puisque le personnel en place à Sherbrooke aurait un pouvoir décisionnel ce qui n'est pas le cas à Rimouski et à Val d'Or, par exemple, où le rôle du bureau du MEER se limite à faciliter les relations entre le gouvernement et les organismes du milieu".

M. Cardinal, qui a participé, hier, à la journée de promotion industrielle organisée conjointement par la Chambre de Commerce de Sherbrooke et le commissariat industriel, a indiqué que l'ouverture d'un bureau régional à Sherbrooke servirait d'expérience pilote au MEER.

Chronique scolaire

Aménagement sportif: rapport accepté

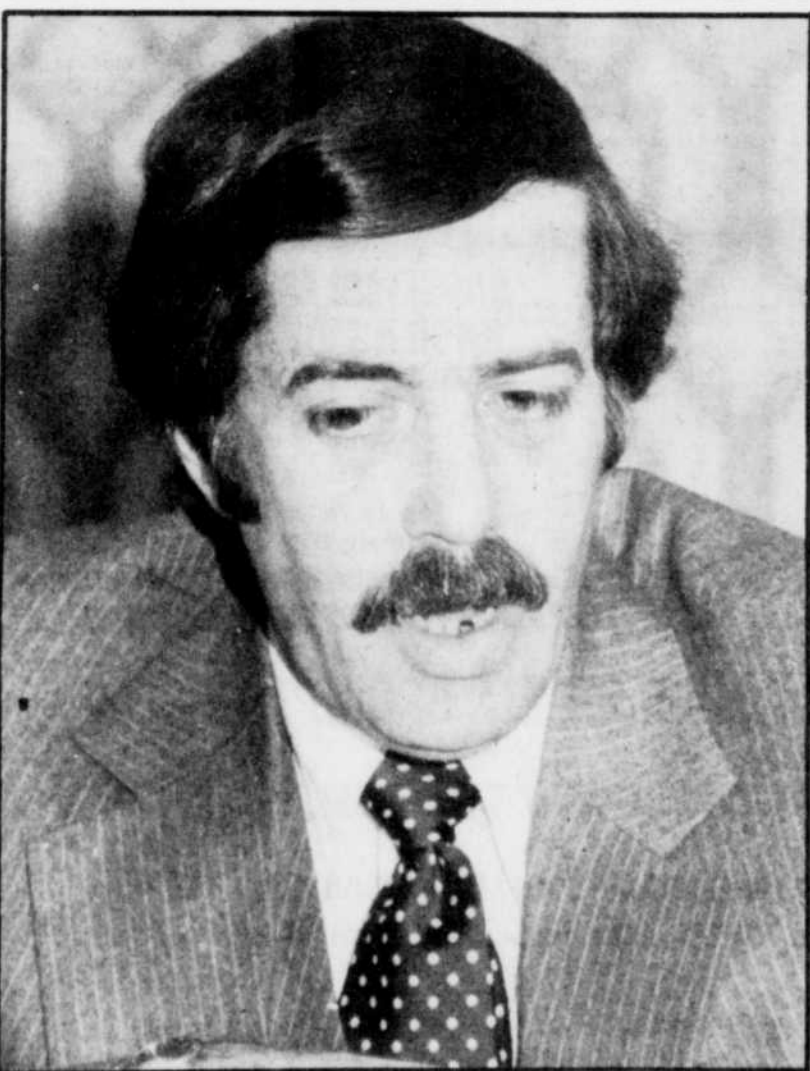
L'exécutif a accepté le rapport du comité des aménagements sportifs qui, après avoir énuméré les principales étapes de son travail (inventaire des aménagements, établissement d'un plan d'ensemble d'aménagements sportifs extérieurs pour chaque école, consultation auprès des écoles pour évaluer leurs priorités d'implantation, étude des demandes et évaluation des coûts de réalisation), a fait deux recommandations. La première recommandation suggère que chaque école puisse jouir, dans la mesure du possible, d'une surface verte polyvalente ou d'une piste permettant le déroulement d'activités éducatives et sportives. La deuxième recommandation suggère que chaque école polyvalente puisse jouir des aires de sauts ou d'une surface asphaltée. Au cours de la prochaine année, \$50,000 seront affectés à la réalisation de projets concernés par la première recommandation, tandis que \$75,000 seront affectés aux projets touchés par la deuxième recommandation.

Protocole d'entente avec Windsor

La présidente de la Régionale, Mme Denise Skoropad, et le directeur général, M. Gérard Tousignant, sont autorisés à signer un protocole d'entente avec la ville de Windsor afin de vendre à Windsor le système d'éclairage et les accessoires du terrain de baseball pour la somme de \$1.

Journée de congé le 20 mai

L'exécutif a pris connaissance de la directive du ministère de l'Éducation prévoyant un jour de congé pour tous les élèves le 20 mai, jour du référendum. Les élèves et les personnels oeuvrant dans les écoles se trouveront en congé le 20 mai. Enfin, la réunion du comité exécutif a été ajournée au lundi, 12 mai, à 20h30.



M. Paul Meunier, représentant du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme.

Sexagénaire assailli par quatre individus

SHERBROOKE (psj) — Un homme d'une soixantaine d'années a été assailli par quatre individus au sortir d'un hôtel du centre-ville, dans la nuit de mercredi à jeudi.

Il était passé deux heures du matin lorsque M. Hercule Couture, un homme d'affaires bien connu de Sherbrooke, aurait été apostrophé par quatre individus alors qu'il s'apprêtait à regagner son véhicule dans le parc de stationnement, face au Marché public de la ville de Sherbrooke.

Cette première intimidation n'aurait rien donné mais quelques minutes plus tard, deux membres du quatuor seraient revenus à la charge et auraient sauté sur leur victime, réussissant à lui arracher une des poches du pantalon de façon à mettre la main sur le portefeuille.

Une fois l'article en main, ils ont

pris la fuite. Le portefeuille contenait, selon les informations recueillies, une somme évaluée à plus de \$1,000 en argent.

Des témoins qui ont assisté à la scène ont pu guider les patrouilleurs de la Police municipale vers des suspects. Peu de temps après ce vol qualifié, quatre individus dont un mineur étaient arrêtés et conduits au quartier général de la rue Marquette pour interrogatoire. Sur eux, on aurait découvert diverses coupures d'argent éparpillées dans diverses poches des pantalons et blousons.

Les détectives Normand Lambert et Roger Surprenant de l'escouade des crimes contre la personne de la Police municipale de Sherbrooke se

sont occupés de l'enquête.

On apprenait en fin d'après-midi que trois individus avaient comparu devant le juge Benoît Turmel pour faire face à une accusation de vol qualifié sur la personne de M. Couture.

Normand Cormier et Pierre Cormier, de Sherbrooke de même que Jacques Benoit, de Waterville, tous âgés dans la vingtaine, ont plaidé non coupable. Les accusés qui sont tous parents, mais non frères, étaient représentés par Me Marc Montplaisir alors que Me Paul Crépeau agissait pour la poursuite.

Les policiers qui, on le sait, avaient retrouvé une partie du butin recherchaient toujours le portefeuille que l'on aurait lancé vers la rivière St-François. Si un citoyen le découvre, il est invité à le rapporter au quartier général, rue Marquette.

Des usines vides à la disposition d'éventuels investisseurs à Richmond

RICHMOND — Les administrateurs de plusieurs entreprises pourraient, avant longtemps, lorgner du côté de la petite ville de Richmond, s'ils sont à la recherche d'usines d'une grande superficie de même que d'une main-d'œuvre nombreuse et relativement peu coûteuse.

Non seulement l'usine dont l'an dernier, la société Chaussures des Cantons de l'Est s'était portée acquéreur est-elle déserte depuis trois semaines, mais une usine qui appartient à la société Chaussures Bennett et qui abritait depuis deux ans la division du triage et la division de l'expédition de la société Chaussures H. H. Brown est vide, elle aussi, depuis que ces deux divisions ont été déplacées à Toronto.

Qu'advient-il de l'usine de Chaussures des Cantons de l'Est? Sera-t-elle mise en vente par les deux institutions financières qui détiennent des liens et sur l'immeuble et sur l'outillage qui y est entreposé, la Caisse d'épargne économique de Sherbrooke et la Caisse d'épargne économique de Richmond-Johnson? Aucune démarche n'a encore été faite en ce sens par ces deux institutions. Des hommes d'affaires parvien-

dront-ils à réunir les capitaux importants dont ils ont besoin pour acquérir l'usine et l'outillage qui y dort? Dans les milieux financiers, on croit qu'une mise de fonds initiale de \$300,000 est nécessaire et pareille

somme ne sera certes pas facile à dénicher. Qu'advient-il de l'usine où les employés de la société Chaussures Bennett travaillaient, voilà quelques années, à la fabrication de talons de bois et qui

a été louée à la société Chaussures H. H. Brown? On ne sait pas encore si les administrateurs de Chaussures Bennett essaieront de vendre cet immeuble ou s'ils tenteront de dénicher un nouveau locataire.

Quant à l'immeuble qui abrite une partie de la division du triage et de la division de l'expédition de la société Chaussures H. H. Brown et que cette société partage avec une autre entreprise, on ignore ce qu'il

deviendra si le plus important manufacturier de chaussures du Canada ne prolonge pas le bail qui le lie à la ville de Richmond, propriétaire de l'édifice. Il se pourrait donc que, dans quelques mois, peut-

être même encore plus tôt, les dirigeants d'entreprises en quête d'usines d'une grande superficie n'aient que l'embarras du choix si, d'aventure, ils jettent un coup d'oeil du côté de Richmond.

Des éleveurs de porcs déçus de l'attitude du ministre Whelan

SAWYERVILLE — Quelque 60 éleveurs de porcs qui se sont rendus à Sawyerville dans l'espoir d'entendre le ministre de l'Agriculture du Canada, M. Eugene Whelan, leur annoncer la création d'un programme d'aide qui leur aurait permis de traverser les heures difficiles qu'ils vivent, depuis que s'est

pété les propos qu'il avait tenus au cours de l'allocution qu'il avait prononcée quelques minutes plus tôt, affirmant que le Québec qui produit 36 pour cent des porcs abattus chaque année au Canada recevait une

part proportionnelle des \$46 millions que le ministère verse aux éleveurs de porcs du pays. Pressé de questions, M. Whelan a reconnu avec réticence que les éleveurs de porcs du Québec sem-

blaient avoir subi des pertes plus importantes que les éleveurs des autres provinces à la suite de la dégringolade du prix du porc mais, selon lui, cette situation qu'il déplore est temporaire et, bientôt, les éle-

veurs renoueront avec la prospérité. Ces réponses prudentes et empreintes d'optimisme ont d'abord été accueillies avec politesse par les éleveurs dont le ton a toutefois monté lorsque M. Whe-

lan a refusé de se compromettre et qui, après avoir posé une foule de questions qui sont toutes demeurées sans réponse, ont quitté comme un seul homme la salle où se déroulait l'assemblée.

Domtar conteste l'évaluation de ses usines de Windsor

WINDSOR — Le bureau provincial de révision d'évaluation a siégé la semaine dernière pour entendre les représentants de la compagnie Domtar qui contestent l'évaluation des usines de Windsor. Le 16 juin, ce sera au tour des représentants de la ville de Windsor de se faire entendre.

Les membres du bureau de révision ont tout d'abord visité les installations de cette compagnie papetière avant de retourner à Montréal.

Selon la ville de Windsor, l'évaluation des usines de Domtar est de neuf millions six cent mille dollars. Les représentants de Domtar ont dit la semaine dernière avec documents en mains que leurs usines valent cinq millions tout au plus.

Taxes

Jusqu'à cette année, le taux d'imposition de la taxe foncière à Windsor était de \$1.30 du cent dollars d'évaluation. Cela signifie que la différence en taxes pour les années 1978 et 1979 pourrait être de \$160,000. Domtar a déposé des plaintes pour ces deux années.

Avec l'abolition de la taxe scolaire, le millin est passé à \$2 à Windsor. La différence pourrait bien être encore plus importante.

C'est Me Jean-Laurier Demers qui représente les intérêts de la ville de Windsor dans cette affaire.

Les membres du conseil de ville ont profité du fait qu'ils étaient en congrès la semaine dernière à Montréal pour assister au débat.



Eugene Whelan

amorcée la chute du prix du porc, sans y perdre leur dernière chemise sont restés sur leur appétit.

Aux éleveurs qui l'interrogeaient sur les intentions du ministère dont il est le titulaire, le ministre a ré-

Une réglementation adoptée pour protéger les fleuristes de Coaticook

COATICOOK (AM) — Des vendeurs itinérants ven-

nant souvent de l'extérieur de Coaticook envahissent

de façon préjudiciable le marché des fleuristes lo-

caux. Lors d'une séance pu-

blement le règlement no 24-23 qui interdit, désormais, sous peine d'amende, d'établir de vendre ou d'offrir en vente des marchandises quelconques à l'extérieur, à l'entrée d'un édifice sur un lot vacant ou dans les rues ou places publiques de la ville de Coaticook. Cependant ce règlement ne touche pas les vendeurs de journaux, ni les ventes communément appelées "vente de trottoir". L'adoption rapide de ce règlement réjouit les fleuristes de la ville de Coaticook.

Marc Bernier nommé relationniste de l'année

MONT ORFORD — Le directeur des relations publiques de l'Université de Sherbrooke, M. Marc Bernier, a été nommé relationniste de l'année au congrès de l'Association des rela-

tionnistes du Québec qui se déroule à Sherbrooke. L'excellence de son travail dans l'organisation du 25e anniversaire de l'Université de Sherbrooke a valu à M. Bernier ce prix

Après avoir souligné le travail de toute son équipe dans l'organisation de ces festivités, M. Bernier a rappelé que la préparation de ces neufs mois d'activités qui ont marqué le 25e avaient demandé plus d'un an et demi de planification.

Une cinquantaine de personnes ont participé aux activités marquant l'ouverture du congrès. Pour une première année l'ARQ invitait tous les différents intervenants de la communication de masse à leur rencontre.

Sous le thème "Vers les états généraux de la communication de masse", ces communicateurs doivent réfléchir sur l'opportunité de se concerter sur l'avenir des communications, sur la nécessité de se serrer les coudes et de se donner les moyens d'accroître leur efficacité.



Marc Bernier

annuel que lui a remis le président de l'association, M. Hubert Potvin, au terme de cette première journée du congrès.

Saisie de stupéfiants à Lac-Mégantic: 4 suspects en cour

LAC-MÉGANTIC — Quatre individus soupçonnés d'avoir été mêlés à l'une des plus grosses saisies de stupéfiants dont les Cantons de l'Est aient été le théâtre comparaitront devant un juge de la Cour des sessions de la paix, aujourd'hui, à Lac-Mégantic, sous des accusations de trafic de stupéfiants.

Les agents du détachement de Lac-Mégantic de la Gendarmerie royale du Canada soupçonnent Carole Pépin-Bernard, de St-Ludger, Guy Pépin, de Sherbrooke, Raynald Michaud, de Montréal, et Pierre Fleury, un résident de Val Alain, d'avoir trempé dans une affaire de possession de drogues qui avait eu son épilogue quand une quantité de plus de 200 livres de marijuana cachée dans la banquette arrière d'une automobile avait été découverte à Sherbrooke le 11 décembre.

Trois autres individus avaient été appréhendés lors de la saisie.

2 mois de prison pour possession de haschich

LAC-MÉGANTIC — Alain Gagnon, un jeune homme qui habite La Guadeloupe et qui a été reconnu coupable d'avoir eu en sa possession 13 grammes de haschich a été condamné à deux mois d'emprisonnement.

Gagnon avait été appréhendé à La Guadeloupe, le 21 février, par des policiers du détachement de Lac-Mégantic de la Sûreté du Québec mais ce n'est qu'hier qu'il a reçu sa sentence à Thetford Mines.

Il purgera sa peine à St-Joseph, au centre de détention du district judiciaire de Beauce.

Subvention de \$74,000 aux ateliers d'art religieux de l'Agapè qui viennent en aide aux détenus

par Yvon Rousseau

FLEURIMONT — Une subvention de \$74,000 du programme OSE vient d'être accordée à l'Agapè, une organisation sans but lucratif, dont le but premier est de venir en aide aux détenus et ex-détenus.

L'Agapè fut fondé il y a un peu plus de trois ans, par Sœur Lucille Denis, de la congrégation des Filles de la Charité du Sacré-Coeur, afin de promouvoir l'amour fraternel, surtout à l'endroit des détenus et ex-détenus.

M. Jean-Guy Simo, président du conseil d'administration de l'organisme, a expliqué que l'atelier d'art religieux est une corporation à but non lucratif, en vue de procurer du travail aux ex-détenus, tout en favorisant leur insertion sociale.

Cet atelier est rattaché au groupe de l'Agapè (mot grec qui signifie amour fraternel), dont la vocation est de suivre le jeune à l'intérieur et à l'extérieur de la prison.

L'atelier lui-même,

situé sur la 10e avenue, à Sherbrooke, n'existe que depuis le 15 février 1980.

L'organisme tient une soirée hebdomadaire avec les détenus, à la prison de la rue Winters et l'individu qui en sort, sans foyer et sans emploi, voit l'organisme s'occuper

de lui. Un suivi est également effectué après la fin de la détention. En effet, une fois sorti de prison, il y a rencontre hebdomadaire avec le détenu et sa famille d'accueil, le mardi soir.

Présentement, l'Agapè s'occupe d'une dizaine de gars et de

deux filles. Deux autres ex-détenus sont attendus dans le groupe bientôt.

M. Simo est secondé dans son travail par M. Alain Tardif, directeur des ateliers, par M. Onil Boucher, coordonnateur du projet.

L'atelier offre une gamme de produits de qualité dans le domaine de l'art religieux. Les oeuvres de bois, de céramiques et de cuivre sont des créations originales de professionnels.

L'atelier veut offrir mieux que l'Italie et quelques pays asiatiques qui se spécialisent dans le domaine de l'art religieux.

L'atelier fabrique des autels, des bancs, des tabernacles, des mabons, des fonds baptismaux, des crucifix de procession, des vases sacrés et toute une gamme d'icônes sur bois, d'un fini impeccable, créée par des artisans du groupe. Des sculptures peuvent aussi y être obtenues.

L'organisme compte sur un vendeur qui parcourt la province et distribue les produits fabriqués à Sherbrooke à des grossistes.



(Photo La Tribune par Yvon Rousseau)

L'atelier produit une grande quantité d'icônes sur bois, vendues partout au Québec.



(Photo La Tribune par Yvon Rousseau)

Le four à céramique est indispensable pour l'atelier Agapè.



(Photo La Tribune par Yvon Rousseau)

Une pièce de céramique est à trouver un visage, sous les mains habiles d'une artisane.

RASSEMBLEMENT DES ANCIENS DE L'ECOLE VAL-DE-GRACE D'EASTMAN

Tous les élèves qui ont fréquenté cette école depuis 1955 sont priés de communiquer avec Gertrude Lavoie à 1-514-297-2190 ou par écrit à:

l'école Val-de-Grâce, Eastman, P.Q. J0E 1P0

LES EQUIPEMENTS BROMPTONVILLE INC

dépositaire **TIMBERJACK**

169, rue Windsor, Bromptonville, P.Q.
Tél: 846-4343 ou 846-3206 ou 846-2843 (le soir)

Nous avons en inventaire un vaste choix de "skidder" et "pulp jack" neufs et usagés ainsi qu'un tracteur Universel, 4 roues motrices, un tracteur Renault 651-4, 4 roues motrices, un pick-up GMC, 4 roues motrices, un "loader" John Deere JD 544. Financement bancaire offert sur place.

Les EQUIPEMENTS BROMPTONVILLE INC

Gilles Messier, président.

TERRAIN POUR DOMAINE

- Terrain de 21 acres. 8 acres en prairie, 3 acres en plantation, 10 acres en boisé.
- 2 ruisseaux traversant le terrain: ruisseau du lac Montjoie et le KeyBrook.
- Raccordement d'égout municipal.
- 100' sur le lac Caron. 2400 pieds sur la voie publique. Un endroit idéal pour un domaine.

POUR RENSEIGNEMENTS TEL. 846-2070

La région des cantons de l'est

6 adolescents s'évadent d'un fourgon cellulaire

DRUMMONDVILLE -Six adolescents de moins de 18 ans, qui étaient transférés dans un centre de détention de Drummondville hier matin, se sont évadés à une douzaine de milles à l'ouest de Drummondville, mais ont tous été repris sans coup férir, moins d'une heure plus tard, par les agents de la Sûreté du Québec.

Les six jeunes gens, dont trois ont été considérés comme dangereux, prenaient place à bord d'un

fourgon cellulaire en compagnie de quatre gardiens et d'un chauffeur. Vers 6 heures 30, à la hauteur de

St-Eugène de Drummond, sur l'autoroute transcanadienne, l'un des jeunes réussit à briser des vitres latérales du fourgon. Vitres qui comme on le sait, ne sont pas munies de grillages dans le cas de jeunes détenus.

Le chauffeur arrêta le véhicule et, au moment où il ouvrait la portière arrière pour voir ce qui se passait, les six adolescents prirent rapidement la clef des champs dans ce secteur situé en rase campagne. Les

gardiens, qui n'étaient pas armés, ne purent les empêcher de fuir.

Appelée en renfort, la Sûreté du Québec de St-Hyacinthe et de Drummondville réussit à cerner les six adolescents en arrière d'une grange vers 7 heures. Sous la menace des armes, les jeunes gens se rendirent sans difficulté. Ils furent conduits à bord d'autos-patrouille à la SQ de St-Hyacinthe et finalement retournés à Montréal d'où ils venaient, pour être remis en-

tre les mains du directeur de la protection de la jeunesse. Tout était terminé à 7 heures 20, soit moins d'une heure après l'évasion spectaculaire des adolescents.

On croit savoir que quatre des jeunes gens étaient soupçonnés de vol à main armée commis mercredi à Sorel. Les deux autres étaient amenés à Drummondville-Sud pour d'autres raisons qui n'ont pas été précisées.

Agropur accorde une aide financière au Village d'antan

DRUMMONDVILLE (GP) -L'importante coopérative agro-alimentaire Agropur vient d'annoncer son support moral et son apport financier dans le projet de reconstruction d'un village d'époque à Drummondville, le village québécois d'antan.

Le président d'Agropur M. Michel Lemire, a en effet annoncé un don de \$12.000 qui servira à meubler une fromagerie, comme on en trouvait des centaines vers 1900 dans presque toutes les localités de la province.

Le président Lemire a tenu à souligner que sa coopérative agro-alimentaire avait été formée par le regroupement des petites fromageries rurales et des producteurs agricoles qui ont beaucoup investi de temps, d'effort et d'argent pour qu'Agropur puisse aujourd'hui comprendre plus de 8.000 producteurs et 2.000 employés, transformer plus de 2 milliards de livres de lait par année et posséder des actifs de \$43 millions.

C'est en souvenir des mérites du passé, pour rappeler

er aux Québécois, l'origine de cette grande coopérative, que Agropur a accepté de s'impliquer dans ce projet historique-touristique dont la fromagerie sera l'un des éléments les plus intéressants et les plus importants.

Le directeur général adjoint d'Agropur, M. Renald Charest, a rappelé que sa coopérative possède et dirige toujours la plus grande fromagerie du monde à Notre-Dame du Bon-Coseil près de Drummondville. Il n'était que juste, a-t-il précisé, que cette entreprise, qui bénéficie des produits laitiers de la région de Drummondville, participe à son développement dans un domaine de sa compétence et de son intérêt.

M. Gérard Ruel, président du Village québécois d'antan, a souligné le geste d'Agropur en disant que ce don est particulièrement apprécié des autorités du village qui veulent vraiment recréer une époque antérieure à 1910 et faire connaître à tous ce que chacun de nous doit à ses prédécesseurs.

Avenir prometteur pour l'industrie du veau d'élevage

DRUMMONDVILLE (GP) -Il y a tout juste un an, en juin 1979, 17 agriculteurs du Québec s'occupaient d'élevage de veau lourd. En mai 1980, ils sont plus de 100 et leur nombre augmente sans cesse. C'est l'un des signes que l'élevage du veau lourd prend de plus en plus d'importance dans la production agricole et que cette lancée

n'est pas prête de diminuer ou d'arrêter.

C'est ce que constate M. Raymond Lancôt de Bedford, président de l'association des producteurs de veaux lourds du Québec, lors d'une rencontre des producteurs tenue à Drummondville.

Il va sans dire, continue le président de l'organisme, que l'élevage du veau lourd a

beaucoup d'avenir au Québec. Présentement la demande dépasse largement l'offre.

Il s'agit aussi de corriger une situation qui a prévalu longtemps dans l'élevage bovin: autrefois, les veaux naissants étaient vendus en grand nombre par les cultivateurs qui ne voulaient pas faire l'élevage. Nombreux étaient abattus, beaucoup étaient vendus pour l'élevage.

Pour M. Lancôt, ces veaux naissants "constituent la matière première" des éleveurs. Les veaux d'exportation ont habituellement 12 semaines et pèsent environ 300 livres.

Le juge Bérubé s'élève contre le vol à l'étalage

DRUMMONDVILLE — Le juge Bérubé a encore une fois fait une sortie contre les voleurs à l'étalage qu'il trouve nombreux à Drummondville. Chaque semaine, une dizaine d'individus, surtout des femmes, parquent devant lui pour répondre à de telles accusations. Le juge a rappelé à une accusée que les grands magasins bénéficient des

services d'habiles détectives et que les pertes encourues par les vols, font monter le prix des marchandises de 10 pour cent, prix que toutes les honnêtes gens paient quand ils achètent des produits.

RECOMPENSE EN ARGENT COMPTANT

RECHERCHES!



SS VIEIL OR
ET
ARGENT SS

OR



NOUS PAYONS COMPTANT:
MONNAIE EN ARGENT
(U.S. - 1964 et antérieur)
(Can. - 1966 et antérieur)
Prix assujettis aux fluctuations du marché.

NOUS PAYONS COMPTANT:
DOLLARS EN ARGENT
(U.S. 1935 et antérieur)
DOLLARS EN ARGENT
(canadiens)
Prix assujettis aux fluctuations du marché.

MONNAIE EN OR	
\$1 U.S. en or - Nous payons	\$150. et plus
\$2.00 U.S. en or - Nous payons	\$150. et plus
\$3.00 U.S. en or - Nous payons	\$225. et plus
\$4.00 U.S. en or	DEMANDEZ PRIX
\$5.00 U.S. en or - Nous payons	\$165. et plus
\$10.00 U.S. en or - Nous payons	\$200. et plus
\$20.00 U.S. en or - Nous payons	\$400. et plus
\$50.00 U.S. en or	DEMANDEZ PRIX

The
**MANHATTAN
EXCHANGE**

Viels or et argent achetés
au comptant.

Les plus hauts prix possibles
**OR
DEMANDE**

NOUS payons comptant toutes
PIECES EN OR
NOUS ACHETONS 10K, 14K, 18K, 22K, 24K
Boucles d'oreilles, médaillons, pendants, bracelets, breloques, bagues, alliances, rebuts d'électronique, boutons de manchettes, chaînes de chevilles, colliers de médailles, montres, épingles à cravates, épingles, bagues de graduation.

OR DENTAIRE

NOUS PAYONS COMPTANT
ARGENT STERLING
PRIERE DE NOTER: Tout doit être marqué sterling, 950, 925, 800 ou avoir une marque européenne.
NOUS ACHETONS cuillères, fourchettes, couteaux, services à thé, chandeliers, plats, pièces Franklin, bijoux, plateaux, etc.
Tous les prix sont assujettis aux fluctuations du marché.

3 JOURS SEULEMENT
Jeudi, vendredi et samedi
les 8, 9 et 10 mai - de 10h. a.m. à 6h. p.m.

Auberge des Gouverneurs
3131 King ouest - Sherbrooke J1L 1C8
Tél.: (819) 565-0464

En arrière d'une "Lawn Machine" vous êtes en avant

Bolens, l'inventeur de la tondeuse originale à hacher fin, vous offre "The Lawn Machine" à prix spécial.*

Mais, en coupant le prix, nous n'avons supprimé aucune de ses qualités d'ingénierie. Ce qui en faisait partie y est encore.

Alors, vous pouvez maintenant vous procurer l'imbattable système à hacher fin à coût moindre. Elle coupe et recoupe les brindilles. Pas de sac, pas de racleage.

Alors passez en avant. Entrez chez votre représentant Bolens le plus près.

Modèle illustré 8618

3 1/2 c.v. - 4 cycles - coupe de 18 po.
7 hauteurs au choix.
Manche escamotable, ajustable.
Démarreur facile à tirer.
Contrôle de vitesse sur le manche.
Carter de coupe à dome haut.
Design de lame à degré variable.

* Les prix de détail et de vente sont suggérés par l'usine. Les prix peuvent varier selon les représentants. Offre valide selon la volonté du représentant. Le transport et la préparation non inclus.



BOLENS
"The Lawn Machines"

Voyez ces "Lawn Machines" chez ces représentants et chez ceux dont les noms apparaissent dans les Pages Jaunes.

cap

DRUMMONDVILLE
Equipment Unibec Inc.

SHERBROOKE
L. Tanguay et Fils Inc.

Ma chère Denise,

J'ai appris, avec beaucoup de plaisir, qu'en ce beau jour de la fête des mères j'étais devenue arrière-grand-maman. Aussitôt le téléphone décroché, je m'empresse de t'écrire pour te dire que j'ai donc hâte de voir cette petite Olivia qu'on me dit ressembler à son papa Robert. Il me semble qu'elle naît dans un moment rempli de promesses et d'espoir, dans un moment où il fait bon naître par ici. Je me souviens, quand Gertrude est venue au monde, c'était pendant le temps de la crise au moment où Barthélémy et moi on n'avait pas un sou et où on se trouvait bien chanceux d'avoir un bout de terre que l'on avait défriché, dessouché et dépierré à coup de reins et à coup de bras. Où était l'argent à c'moment-là? Je ne le sais pas, mais il n'était pas chez nous en tout cas.

J'espère qu'Olivia pourra profiter de tout c'qu'on a préparé pour elle, de tout c'qu'on a mis en place pour que nos enfants et nos petits-enfants vivent encore mieux qu'on a vécu. Je vais te confier un secret qui va te faire plaisir. La vieille bleue que je suis, comme tu m'appelles en riant, ne dira pas non au référendum. Je pense que tu m'as convaincue et qu'il faut être de son temps.

Je me souviens quand ta mère et Ernest nous avaient dit à Barthélémy et à moi, qu'ils voteraient rouge. Ça m'avait fait un pincement au cœur mais j'ai vite compris que tes parents nous avaient fait faire un pas en avant, que plus le temps avançait plus il me semblait que l'on était mieux chez nous. Et toi, quand tu nous avais dit que tu étais pour la souveraineté-association! Ton père Ernest a bien failli aller rejoindre mon pauvre Barthélémy. J'ai été inquiète un bout de temps mais je me suis vite aperçue que ces gens-là aimaient le Québec et qu'ils voulaient notre bien. Quant à moi, j'ai quatre-vingts ans, j'en ai vu d'autres, je n'ai plus peur dans cette histoire du référendum, je pense à Olivia surtout, elle aura besoin d'un pays bien à elle et j'aimerais donc lui donner celui que je n'ai jamais eu bien à moi. Je n'ai pas encore réussi à convaincre ta mère. Elle a peur, pauvre Gertrude, mais je crois qu'en s'y mettant toutes les deux, on va réussir à la convaincre à voter oui pour que le soir du vingt mai, nous soyons toutes les quatre ensemble, la main dans la main, prêtes à faire un autre grand pas.

Ta grand-maman qui t'aime beaucoup,

Aline

Autorisé par Jean-Pierre Napreau,
1430 rue St-Denis, Montréal

Québec achète la mine Bell

La nouvelle a eu l'effet d'une bombe

THETFORD MINES (PS) - L'acquisition de la compagnie Les Mines d'Amiante Bell Ltée de Thetford Mines, par la Société nationale de l'amiante (SNA), a eu l'effet d'une bombe dans la région hier alors que l'annonce de cette transaction a littéralement pris tout le monde par surprise.

Pourtant, le Premier ministre Lévesque avait préparé le terrain mercredi soir en déclarant à Thetford Mines qu'une nouvelle intéressante serait communiquée dans les prochains jours et qui donnerait aux gens de la région une confiance dans l'avenir de l'industrie de l'amiante.

Dans l'ensemble, la population de la région a bien accueilli la nouvelle, une fois revenue de sa surprise. Plusieurs travailleurs miniers de la compagnie Bell se sont dits heureux de cette transaction qui, selon eux, va sûrement améliorer les relations de travail. "Comme retour au travail, après une grève de neuf semaines, c'est toute une heureuse surprise qui nous attendait", de déclarer l'un d'eux.

ment. Voyant pour un avenir prochain la création de nouveaux emplois dans la région, M. Côté espère que cet achat va activer les projets de la SNA, no-

possibilité de nationaliser cette compagnie. Son vœu a été exaucé beaucoup plus rapidement qu'il n'aurait pu l'imaginer.

L'ex-député libéral de Frontenac à l'Assemblée nationale, Henri C. Lecours, a affirmé qu'il n'était pas surpris tout en étant content. Pas surpris parce que, dit-il, le gouvernement se sent pressé d'agir, après toutes les promesses faites depuis plusieurs

de l'amiante. D'autant plus, soutient-il, que le PQ a toujours prétendu que c'est cette politique qui va sauver notre économie. M. Lecours émet de sérieux doutes à ce sujet en affirmant que, par expérience, une compagnie de la couronne a toujours exploité à des coûts plus élevés que l'entreprise privée.

Pour sa part, le président de la compagnie Bell, Marcel Dorais, a déclaré que cette

Plusieurs travailleurs se disent heureux

tamment au niveau de l'exploitation des résidus d'amiante, du fait qu'elle sera maintenant propriétaire de hautes. Le maire Côté est d'autant plus heureux que la SNA s'est également portée acquéreur de compagnies ayant déjà une vaste expérience dans le domaine de la transfor-

mois. "Le PQ est un faiseur d'images et il veut donc tenter de polir la sienne."

Il s'est dit content du fait que la population pourra maintenant commencer à juger les résultats de la politique gouvernementale

transaction ne modifierait rien les opérations régulières de la mine. "Nous allons continuer à opérer comme une compagnie ordinaire car, dans les faits, il n'y aura qu'un changement d'actionnaires."



Une excellente année en 1979

THETFORD MINES (PS) - C'est une compagnie minière d'amiante prospère que la Société nationale de l'amiante a décidé d'acquérir en concluant une entente de principe avec la multinationale Turner and Newall Ltd de Grande-Bretagne.

En effet, la compagnie Les Mines d'amiante Bell Ltée de Thetford Mines a connu, en 1979, une excellente année avec des ventes et des profits accrus. En outre, de récents forages ont permis d'accroître considérablement le tonnage de ses réserves d'amiante.

Actuellement, cette société minière regroupe un peu plus de 500 employés qui, en 1979, ont produit environ 65.000 tonnes d'amiante sur une capacité totale de l'ordre de 75.000 tonnes.

La première expédition d'amiante provenant de la mine Bell remonte à 1878 lorsque Asbestos Packing Co. de Boston acheta la propriété de Robert Grant Ward. L'amiante récupéré à cette époque formait seulement les groupes 1, 2 et 3, ou "fibres brutes".

En 1934, Turner and Newall Ltd devenait propriétaire de la mine Bell et le 20 novembre 1936, elle était reconnue comme une compagnie à charte québécoise, avec siège social à Thetford Mines.

Jusqu'en 1951, l'exploitation minière s'est faite uniquement à ciel ouvert, bien qu'il y eut quelques galeries souterraines en guise d'exploitation et de développement. Mais depuis ce temps, l'exploitation est souterraine par la méthode de blocs foudroyés. L'extraction du minerai s'effectue selon deux méthodes: la conventionnelle, soit celle des grilles à barreaux, et une nouvelle qui est en opération depuis le début de 1979, soit celle des galeries de raclage.

Au début des années 1970, la compagnie Bell aménageait un nouveau puits d'extraction d'une profondeur de 1.450 pieds tout en employant le procédé de remontage "wagon en cage" et en installant un concasseur primaire à la surface.

En 1972, la compagnie décidait de construire une addition à l'usine de défilage. Ce projet en trois phases a nécessité des investissements de l'ordre de \$10.3 millions, soit la construction du nouveau bâtiment (\$1.9 million), complété depuis la fin de 1975, l'installation du nouvel équipement et la relocalisa-

tion de l'équipement existant (\$5.2 millions) qui se sont terminés en 1977, et tous les réarrangements et la modernisation de l'équipement existant dans le vieux moulin (\$3.2 millions) en 1978.

En outre, la compagnie a investi depuis les années 1960, et particulièrement au cours de la dernière décennie, des sommes considérables pour améliorer sensiblement le contrôle de l'environnement autant pour les opérations souterraines que de surface. Au seul chapitre du transport des résidus, la compagnie a élaboré un projet de \$1.7 million qui, en 1976, a permis l'installation d'une unité de filtration contrôlant les émanations de poussière au lieu de chargement et l'acquisition de camions d'une conception moderne.

Quant aux deux autres acquisitions de la SNA, elles se spécialisent dans la fabrication de matériaux de construction, dont des tuyaux d'amiante-ciment. Atlas Asbestos de Montréal, qui est une filiale de la mine Bell depuis septembre 1963, a subi une perte financière en 1979 alors que Turner Building Products de la Colombie-Britannique a enregistré des profits importants en 1979.

Pour sa part, la multinationale Turner and Newall a connu un chiffre d'affaires de \$1.539.000.000 en 1979 pour des profits avant impôts de \$71.500.000.

Engrais chimiques à partir de résidus d'amiante: tout ne tient qu'à l'assurance d'un marché stable

THETFORD MINES (PS) - L'obtention d'un marché assuré à long terme est actuellement le facteur principal qui conditionne le démarrage du projet d'engrais chimique à partir de résidus d'amiante.

C'est ce que déclare la Société nationale de l'amiante dans un article publié récemment dans la deuxième édition de son bulletin.

Déjà produit au Japon à plus de 500.000 tonnes par année, à partir de phosphate et de serpentine, ce fertilisant est insoluble dans l'eau, contrairement aux super-phosphates. Il s'avère donc très efficace pour les cultures submergées (riz) et les sols acides.

Mis au point en 1978 par le Centre de recherche industrielle du Québec, le

procédé québécois consiste à remplacer la serpentine par des résidus d'amiante.

Afin de tester le procédé de fabrication du fertilisant et d'en vérifier les performances, une firme japonaise a procédé en 1978 à la fabrication de cinq tonnes de phosphate de magnésium fondu à partir de résidus d'amiante.

Au Québec, depuis 1979, des essais sont effectués en serre et sur champs par l'Université Laval et les ministères de l'Agriculture du Québec et du Canada pour des cultures nord-

américaines. Les essais en serre sont complétés et font état d'un rendement équivalent à celui des su-

per-phosphates doubles.

Toutefois, même si le phosphate de magnésium fondu apparaît équivalent

aux super-phosphates, sur le plan technique, son marché est néanmoins beaucoup plus réduit. D'une

part, le phosphate de magnésium fondu est plus coûteux que les super-phosphates et, d'autre part, seuls

les pays producteurs de riz préféreront ce fertilisant aux super-phosphates.

Donc, l'obtention d'un

marché stable à long terme est un élément essentiel qui permettra à la SNA de poursuivre le projet.

Un restaurant-musée sur la rue Laurier?

ARTHABASKA (DG) -

Des promoteurs de la région du centre du Québec caresseraient le projet de transformer la maison du 14 de la rue Laurier, à Arthabaska, en restaurant-musée.

C'est ce qui ressort d'une demande de changement de zonage présentée au conseil municipal d'Arthabaska.

Le restaurant de classe serait aménagé dans l'ancienne maison du cardiologue Larouche, maintenant

établi à Montréal. Cette maison, qui ressemble beaucoup à celle de Wilfrid Laurier est située juste à côté du musée.

Selon les maigres détails obtenus à la municipalité d'Arthabaska, MM. André Ouellet, de Victoriaville et Jean-Roch Tardif, de Trois-Rivières, voudraient aménager cette maison plus que centenaire en restaurant de haute distinction au premier plancher et en

mini-musée au second plancher ou l'on pourrait présenter des expositions.

Rejoint au téléphone, M. Ouellet s'est refusé à tout commentaire, alléguant

qu'il reste encore plusieurs détails à compléter. D'ici la fin de mai, date à laquelle M. Ouellet prétend pouvoir annoncer officiellement son projet.

Un citoyen d'Arthabaska, M. Raynald Martin entend cependant s'objecter à la réalisation de ce projet. Selon M. Martin on doit préserver le caractère histori-

que de la rue Laurier. Il ne faudrait pas agrandir cette rue, parce qu'il faudrait abattre des arbres et il faut s'objecter à la venue du restaurant dans la maison du Dr Larouche à cause de l'affluence que cela pourrait provoquer sur la rue Laurier.

Supplément pour améliorer les cours d'eau Myrand et Pépin

VICTORIEVILLE (DG) - Le ministre de

l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Jean Garon, a annoncé qu'on accordait un supplément de \$19.410 au contrat d'amélioration des cours d'eau Myrand et Pépin, dans le comté d'Arthabaska.

Le supplément accordé pour l'amélioration du cours d'eau Pépin est de \$13.410 et celui pour le cours d'eau Myrand est de \$6.000.

L'amélioration du cours d'eau a débuté en mars 1978. L'augmentation du coût des travaux résulte surtout d'un surplus de quantités aux items suivants: extraction d'autre matière et débouement.

Selon le ministère ces surplus sont dus à

l'ensablement du cours d'eau après creusage. Le nettoyage de certains cours d'eau a été rendu nécessaire pour permettre le libre écoulement de l'eau.

Dans le second cas, ces surplus de débouement ont surtout été occasionnés par des surlargeurs effectuées pour déposer les branches à la suite des directives de la Société de conservation du Sud du Québec qui demandait de ne pas brûler les branches en période de sécheresse.

Le ministère de l'Agriculture est d'avis qu'en améliorant le débit des cours d'eau Pépin et Myrand on contribue à augmenter la productivité d'une surface de plusieurs hectares de terres agricoles, dont les surplus

d'eau pourront être évacués plus rapidement et plus efficacement.

Le conseil central ça sert à quoi?

THETFORD MINES (PS) - C'est sous le thème "Le conseil central, ça sert à quoi?" que le Conseil central de Thetford Mines tiendra son 15e congrès annuel les 14, 15 et 16 mai prochains à l'édifice syndical de Thetford Mines.

Les délégués de 42 syndicats de la région, affiliés à la CSN, sont attendus à ces assises qui seront une occasion de renforcer le Conseil central par l'amélioration de son fonctionnement en vue de susciter la participation d'un plus grand nombre de membres.

Dans la publication "mon oeil" de la CSN, un direc-

teur du Conseil central soutient que cette année, la participation n'a pas toujours été telle que souhaitée. Il attribue en partie cette situation au fait que la dernière année fut très active au plan des négociations, tant dans le secteur privé que dans le secteur public et para-public. Toutefois, précise-t-il, le Conseil central est un organisme de la CSN très important pour une région et il importe de le garder vivant et fort.

Il rappelle que la force des travailleurs c'est l'organisation et la solidarité autour de luttes "que nous avons à mener".

Kiwanis vient en aide aux élèves en adaptation scolaire

THETFORD MINES (PS) - Pour une quatrième année consécutive, le club Kiwanis de Thetford Mines a accepté de financer l'activité de patinage des élèves en adaptation scolaire des écoles Ste-Anne et St-Georges de la Commission scolaire régionale de l'Amiante.

Grâce à ce club de service, une quarantaine d'enfants peuvent maintenant patiner alors qu'il y a quatre ans, la majorité d'entre eux n'avaient jamais chaussé de patins et qu'aujourd'hui, quelques jeunes filles sont membres de clubs de patinage artistique et que certains garçons pratiquent le hockey.

Cette activité est d'autant plus importante qu'elle a permis à ces jeunes d'améliorer leur coordination

motrice, de solutionner certains problèmes d'ordre moteur et de favoriser leur intégration sociale.

Cette année le club Kiwanis a versé la somme de \$800 représentant le salaire de deux moniteurs.



Grâce à un don de \$800 du club Kiwanis de Thetford Mines, ces élèves en adaptation scolaire des écoles Ste-Anne et St-Georges ont pu goûter aux joies du patinage.

La SODEQ Beauce Appalaches desservira les Bois-Francs: émissions de 1,400,000 actions

VICTORIAVILLE (DG) — Après six mois de discussion SODEQ Beauce Appalaches annoncé hier après-midi au cours d'une conférence de presse qu'une entente était intervenue pour desservir la région des Bois-Francs.

La SODEQ Beauce Appalaches fera une nouvelle émission de 1,400,000 actions à \$1.10 l'unité dès le

mois de septembre prochain.

Victoriaville avait deux propositions d'associations: l'une avec la Beauce et l'autre avec Trois-Rivières. On a opté pour l'Association avec la Beauce à cause des affinités qui existent entre les deux régions.

frir des services encore plus intéressants aux PME manufacturières de la Beauce et des Bois-Francs.

Le représentant de la CDBEF, M. Jean-Luc Boulet, a déclaré pour sa part que l'entente dotera la région des Bois-Francs d'un outil supplémentaire pour accélérer sa croissance économique. Il a ajouté que le manque de capital de risque empêche souvent des entreprises de maintenir leur évolution et que la SODEQ permettra de combler cette lacune.

M. Jean-Luc Boulet a avoué que les Bois-Francs auraient pu s'organiser pour créer une nouvelle SODEQ mais l'entreprise était beaucoup plus risquée. C'est dans ce sens, a-t-il conclu, que la CDBEF a préféré s'associer avec la SODEQ Beauce-Appalaches, ce qui globalement

assure les mêmes avantages aux Bois-Francs avec les meilleures chances de succès.

Avantages fiscaux

Le directeur général de la Sodeq Beauce-Appalaches a parlé pour sa part des avantages fiscaux pour les personnes qui deviennent actionnaires d'une SODEQ. En investissant on peut obtenir une déduction fiscale pouvant atteindre 25 pour cent.

Un bureau local

La région des Bois-Francs aura deux représentants au conseil d'administration et un représentant au sein du comité exécutif. De plus, la SODEQ Beauce-Appalaches établira un bureau permanent dans les

Bois-Francs avec un comité d'investissement local. Le maire de Victoriaville qui était également mem-

bre du comité de promotion pour l'élargissement du territoire de la SODEQ Beauce Appalaches, M. Ro-

bert Caron, a ajouté que ces services seront organisés progressivement d'ici la fin de 1980.

1,648 personnes demandent de ne rien dépenser pour la Maison Cormier

PLESSISVILLE (DG) — Une requête contenant les signatures de 1,648 personnes a été déposée à l'Hôtel de ville de Plessisville pour demander à la ville de ne pas investir d'argent dans le projet de conservation de la Maison Cormier.

C'est M. Maurice Provancher qui a présenté la pétition. Les signataires de la requête sont des propriétaires et des locataires qui estiment que les contribuables sont incapables de supporter une charge financière additionnelle à cause du taux élevé des taxes, à Plessisville.

De plus, plusieurs des signataires estiment que la prise en charge de la Maison Cormier par la ville pourrait nuire dangereusement au projet de construction d'un nouveau centre de loisirs. On sait que le centre des loisirs de Plessisville a été rasé par le feu il y a un an et demi.

Depuis cet événement trois comités ont été constitués dont un pour une piscine, un pour un centre des loisirs et un autre pour la sauvegarde de la Maison Cormier.

C'est face à autant de projet que le conseil municipal de Ples-

sisville a commandé, suite à une recommandation de son comité municipal des loisirs, un plan directeur en loisir qui a pour mandat d'analyser et de planifier les besoins des citoyens. Ce plan directeur devrait être remis au conseil à la mi-juin.

Entre-temps, de mentionner M. Paul Simoneau qui est responsable des sports et de l'équipement au service des loisirs, le conseil reçoit des présentations en faveur ou au détriment de l'un ou de l'autre des projets. Ainsi, a-t-il commenté, il n'y a pas tellement longtemps nous avions une pétition de 1,500 noms favorisant la construction du centre des loisirs et cette semaine nous avons une requête de 1,648 signatures qui s'opposent à ce que la ville dépense quoi que ce soit pour à présent et pour le futur de la Maison Cormier.

Quant au projet de la Maison Cormier, c'est le statu quo. À la dernière assemblée du conseil, la directrice des Affaires culturelles, Mimi Pontbriand, accusait réception de la résolution adoptée par le conseil le 2 avril.

COURS D'ANGLAIS

POUR ADULTES

DU 8 AU 22 AOUT 1980

- Des cours par immersion qui mettent l'accent sur la conversation
 - Se donneront sur le campus de l'Université de Sherbrooke
 - Les frais comprennent une excursion de trois jours à Toronto et des activités sociales et culturelles.
 - Chambre et pension sur le campus disponibles sur demande.
 - Frais: \$225.00 (comprend l'excursion à Toronto)
- Pour de plus amples renseignements, s'adresser à:

La Commission Scolaire Régionale Eastern Townships
257 Queen
Lennoxville (PQ)
Téléphone: (819) 569-9468, ext. 56

Une présentation du groupe ARLEQUIN et du journal LA TRIBUNE

DANS LE CADRE DE LA SÉRIE L'ARGENT

Vous voulez savoir...

Si l'achat d'obligation cache une occasion en or d'investir actuellement?

Vous voulez savoir

COMMENT VIVRE AVEC UN DOLLAR DÉVALUÉ?

Une conférence de Serge Martin

Mercredi le 14 mai
à 20h30

LOUER DE TOUT 569-9548 LOCATION MARTINEAU
2456 ouest, rue King
Machines à laver les tapis à la vapeur.
Agent autorisé Honda pour générateurs, pompes à eau, etc.
49715

Légende:

Les petites voitures importées à arrière ouvrant coûtent moins cher que les petites voitures nord-américaines à arrière ouvrant.

Réalité:

Cette Voiture mondiale GM a un prix inférieur à celui de toute Volkswagen, Honda, Datsun ou Toyota à arrière ouvrant 1980.*

Les Chevette Scooter et Acadian "S" ont un prix de base de \$4678.*
Ce prix assure leur succès!

Les ventes combinées de notre Voiture mondiale lui donnent la première place dans sa catégorie au Canada.* Nous pensons cependant que ce n'est pas seulement à cause de son prix, bien que notre modèle du prix le plus modique coûte \$2167 de moins que la Volkswagen Rabbit la moins coûteuse! C'est surtout parce qu'elle offre plus de valeur pour son prix.

Toutes les Chevette et Acadian sont des voitures à quatre places et à arrière ouvrant avec de confortables sièges entièrement rembourrés de mousse, une moquette à poil ras, des pneus radiaux, une direction à crémaillère, une batterie exempte d'entretien, un allumage électronique, une protection étendue contre la corrosion et un 4 cylindres de 1.6 litre à arbre à cames en tête avec boîte manuelle à 4 vitesses dont la cote de consommation d'essence n'est surpassée par celle d'aucune autre voiture de fabrication nord-américaine avec moteur à essence, la Volkswagen Rabbit comprise!

En plus de tous ces avantages, les Chevette et Acadian sont également offertes en modèles à 2 et à 4 portes, avec un équipement standard plus étendu comprenant une radio AM, des sièges baquets inclinables, des moulures latérales de carrosserie, des pneus radiaux à bande blanche et beaucoup d'autres éléments.

Conduisez une Voiture mondiale, vous découvrirez une petite voiture de fonctionnement doux et silencieux, pleine de brio et aussi pratique pour la ville que pour la route.

COMPAREZ LES PRIX*	Prix de détail suggéré par le fabricant
Coupé 2 portes à arrière ouvrant Chevrolet Chevette Scooter ou Pontiac Acadian "S"	\$4678*
Coupé 2 portes à arrière ouvrant Volkswagen Rabbit "C"	\$6845*
Coupé 2 portes à arrière ouvrant Honda Civic	\$4745*
Datsun 310 2 portes à arrière ouvrant	\$5790*
Toyota Tercel 2 portes à arrière ouvrant	\$4998*

*Les prix indiqués sont les prix de détail suggérés pour le modèle à arrière ouvrant du prix le plus modique offert par chaque fabricant taxe fédérale comprise, au 1er avril 1980. Taxes provinciales ou locales s'y ajoutent, ainsi que frais de transport et d'immatriculation en supplément. Les prix peuvent être modifiés, l'équipement standard peut varier et les concessionnaires peuvent vendre à un prix inférieur au prix suggéré. Le P.D.S.F. Honda comprend les frais de distribution.

*D'après les chiffres de R.L. Polk concernant les immatriculations combinées de petites voitures de chaque fabricant au Canada, pour l'année civile 1979.

Cette voiture est vendue en différentes versions sur tous les continents, dans le cadre d'un programme continu de General Motors visant à la production d'automobiles économiques en carburant. Voilà le secret de la qualité des petites voitures qui se vendent le plus au Canada: leur succès est éprouvé.

Cette Voiture mondiale GM, construite pour conserver longtemps son bel aspect, peut être entretenue par près de 7000 concessionnaires en Amérique du Nord (plus de 1000 au Canada) qui fournissent les pièces et le service après-vente. Contrairement aux quatre principales voitures importées, elle bénéficie du Plan de protection continue en option sur lequel le concessionnaire pourra vous renseigner. Que vous ayez en vue d'acheter ou de louer à long terme, faites sans tarder l'essai d'une Chevette d'un concessionnaire Chevrolet ou d'un Acadian d'un concessionnaire Pontiac.

36.2 MI/GAL*
COTES DE TRANSPORTS CANADA
POUR VEHICULES A EQUIPEMENT STANDARD
7.8 L/100 km

*D'après les essais effectués suivant les méthodes approuvées par Transports Canada. Rappelez-vous que ces chiffres de consommation ou d'économie sont des estimations. Les résultats obtenus peuvent varier selon l'utilisation qu'on fait du véhicule, les habitudes de conduite, l'état du véhicule et l'équipement facultatif.



CHEVROLET
CHEVETTE

PONTIAC
ACADIAN



*Trio...
le passe-partout
de grande classe.*

C'est d'abord un complet dans la plus pure tradition, avec blazer bleu vif à boutons contrastés. Ajoutez-lui un pantalon écri assorti et voilà une petite garde-robe tout-à-fait. Fait de pure laine d'Angleterre... indubitablement la meilleure fibre par temps chaud.



Quelle que soit votre destination, essayez un Trio.



Ord. \$80.

59.95

Fernand Gagné

182, Wellington N.
(Face au Palais de Justice)
Sherbrooke, 562-9853
(Stationnement à l'arrière)

LOT SPECIAL D'HABITS à \$99.50
SOULIERS WALLABEE
Clark suède ou cuir

Vivre en 80

Un jeu pour dédramatiser les mathématiques

SHERBROOKE— (YM) Un congrès ayant comme objectif fondamental de dédramatiser les mathématiques en privilégiant le jeu à des fins pédagogiques avait lieu au Mont Notre-Dame mercredi soir et jeudi.

L'expérience résulte d'une recherche du ministère de l'éducation qui a inventorié l'ensemble des jeux utilisables comme outil pédagogique. Pour Pauline Gravel, professeur de mathématiques au secondaire IV et membre de l'association de mathématiques du Québec, ainsi que du groupe de responsables de mathématiques du secondaire, l'idée novatrice réside dans l'utilisation de la logique, de l'analyse et

de la déduction qu'exige certains jeux pour établir le parallèle avec les mathématiques.

Le congrès a favorisé la rencontre de 50 professeurs de Sherbrooke et de la région pour analyser l'opportunité d'intégrer au programme régulier ce nouvel outil pédagogique. La journée de jeudi était consacrée à une expérimentation impliquant plus de 600 étudiants du Mont Notre-Dame.



Elisabeth Montagne, sec. IV "C'est la mise en pratique de l'enseignement"

L'urgence de réhabiliter les mathématiques auprès des étudiants provient d'un préjugé fortement enraciné, à l'effet que cette matière présente des difficultés inabornables, surtout si l'étudiant a eu des difficultés particulières lors du cours primaire.

La participation des étudiants fut enthousiaste, divisés en 36 ateliers ils furent à même de découvrir que bon nombre de jeux relevaient des principes de base des mathématiques. Par exemple plusieurs ateliers utilisaient les échecs, le bergamin ou le casse-tête à trois dimensions. D'autres ateliers initiaient



Sylvie Mathieu, sec. IV "Intéressant, une bonne chose si on avait eu cette formation avant."

les étudiants au monde de l'ordinateur et à l'utilisation des calculatrices; cependant l'enseignement portait plus sur la compréhension logique des opérations de l'appareil que sur une utilisation mécanique, donc forcément limitée, valorisant ainsi l'esprit d'analyse et synthèse.

Les étudiants interrogés semblaient unanimes à dire que l'incorporation de cette méthode au programme régulier contribuerait à démystifier les chiffres.

D'autres ont émis l'opinion que les mathématiques par le jeu devraient servir d'initiation.

Dans le calcul du supplément au revenu de travail

Il ne sera pas tenu compte des subventions versées pour les enfants en garderie

SHERBROOKE — Contrairement aux affirmations faites à ce sujet, les subventions versées pour les enfants en garderie seront totalement ignorées au moment de calculer le supplément au revenu de travail qu'une famille à faible revenu est en droit de recevoir.

Le ministre du revenu, Michel Clair, en a

donné l'assurance récemment en réfutant les allégations à l'effet que le programme de supplément au revenu de travail aurait pour effet de priver certaines catégories de travailleurs des avantages du programme d'aide aux garderies.

Selon le ministre, ce n'est pas le cas et l'interprétation des dispositions de la loi permet

de conclure que les subventions ne constituent pas un revenu.

M. Clair a d'ailleurs ajouté que son ministère se montre très souple dans l'application du programme de supplément au revenu de travail de façon à permettre au plus grand nombre d'en bénéficier.

Introduit en 1979 et considéré comme étant

un premier pas vers un régime de revenu minimum garanti, le programme consiste à combler le manque à gagner de couples avec enfants, de familles monoparentales, de personnes seules âgées de 30 ans et plus ou encore de conjoints sans enfant en autant qu'un des deux a plus de 30 ans. Le montant alloué dépend évidemment

des gains acquis à partir d'un travail et d'autres sources, à l'intérieur d'une année donnée.

Vue la confusion ayant entouré récemment la comptabilisation ou non des subventions pour l'hébergement des enfants en garderie, le ministre Clair a prolongé jusqu'au 15 mai la date limite de présentation

des demandes en vertu du programme de supplément au revenu de travail.

L'Office des personnes handicapées en tournée à Sherbrooke le 15 mai

SHERBROOKE — Deux ans après sa création et un an après sa mise en opération réelle, l'Office des personnes handicapées du Québec effectue une première tournée d'information qui l'amènera à Sherbrooke, le 15 mai.

Sous le thème "Y'est temps qu'on embarque", la tournée permettra à la population en général aussi bien qu'aux personnes handicapées, aux organismes et aux intervenants de la santé, de l'éducation et du travail, d'obtenir des renseignements de première main puisque les interlocuteurs seront nul autres que la présidente de l'Office, Laurette Champigny-Robillard, Léandre Aubin, membre sherbrookoise de l'Office, ainsi que l'équipe de permanents.

"Par cette tournée, pré-

cise Mme Champigny-Robillard, dans un communiqué, nous désirons sensibiliser toutes les personnes concernées à l'objectif d'intégration des personnes handicapées. Pour que cette intégration se réalise et que les objectifs de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées soient atteints, il faudra éliminer les barrières psychologiques, architecturales et sociales."

A cet effet, l'Office dis-

pose notamment d'un outil important de coordination et d'intervention. Les membres entendent évidemment insister sur cet outil qu'est le plan de services.

En outre, en visitant 18 villes du Québec, les gens de l'Office se proposent de convaincre le public que toute la société est concernée et doit jouer un rôle dans l'intégration des personnes avec handicap, d'où le thème retenu.

Venez nous consulter

FAIRE-PART

de MARIAGE

CLAUDE PAYETTE

30 Wellington n.
Sherbrooke
565-8885
Service rapide 48406

BONNE FETE A TOUTES LES MERES
La mère, c'est la fleur du foyer!
Fleurs pour toutes occasions.

THERESE LAMBERT
fleuriste

LAMBERT
entrepreneur-paysagiste

623, Boulevard des Vétérans - Rock Forest
562-5947

Nous vous offrons un service professionnel de nettoyage à la vapeur de tous genres de tapis et de meubles rembourrés.

Aussi: location de machine à la vapeur, de style professionnel.

563-4736

TAPIS V.N. INC. 1495 King est. Sherbrooke

Le bureau d'affaires de

Les Assurances Marcel Vigneault inc.

est maintenant DEMENAGE au

976, GALT OUEST, SHERBROOKE
C.P. 100, Sherbrooke, J1H 5H5 **566-2444**

Consultez-nous pour tous genres d'assurances.

CAMP D'ETE ANGLOPHONE
Québec Lodge

Camp pour filles 8 à 14 ans
et
Camp mixte 8 à 14 ans,
sur le lac Massawippi.

DU 29 JUIN AU 9 AOÛT

Pour informations appelez:
837-2700
ou **842-2286**
ou écrivez à:
Québec Lodge Camp
84 rue Queen, Lennoxville, P.Q.
J1M 1J4

Bien protégées, vos fourrures resteront belles et fidèles de longues années.

Tous les services
Livraison gratuite **562-4006**

Une maison de confiance depuis 1909

J.A. ROBERT

1084, King ouest - Sherbrooke

Disco-Jeans

●●●AUTOMNE●●●

Qu'il nous devons faire place maintenant à notre marchandise d'automne

• LEVI'S Jeans jantes droites Rég. \$29.00 \$21.99	• HOWICK Classique en corduroy Rég. \$23.98 \$18.99
• LEVI'S Coton blanc Rég. \$28.00 \$18.99	• TOUTES LES CHEMISES ET T-SHIRTS pour dames Rég. jusqu'à \$25.00 \$17.99 ou moins
• ANDRE MICHEL pour hommes Rég. \$29.00 \$21.99	• BLOO-JEANS jantes droites Rég. \$30.00 \$17.99
• TOUTES LES CHEMISES ET T-SHIRTS pour hommes Rég. jusqu'à \$25.00 \$17.99 ou moins	• BIG BLUE Pantalons de peinte bleu et naturel Rég. \$24.00 \$18.99
• WRANGLER Jeans western Rég. \$28.00 \$21.99	• US TOP Jeans jantes droites Rég. \$23.00 \$17.99
• BIG BLUE Coton blanc avec poches de côté Rég. \$24.00 \$18.99	• LEVI'S "Avant" jeans Taille 27 à 33 Rég. \$29.00 \$19.99

Prix en vigueur dès maintenant jusqu'au 20 mai ou jusqu'à épuisement de la marchandise

Bonne quantité de salopettes en magasin.

112 A, QUEEN-LENNOXVILLE — 565-8311

Projet d'éducation au Nicaragua

SHERBROOKE— (YM) Des Sherbrookoises soutiennent le Nicaragua en contribuant au financement d'un projet d'éducation populaire de l'Association des Femmes du Nicaragua.

Le Service d'entraide internationale organise un thé à cet effet, mercredi le 14 mai, entre 16h. et 19h. à la salle St-Jean-Baptiste. Les bénéfices iront à l'association "Louisa Amenda Espinoza".

ACHETONS OR
vieux ou neuf

Bijoux, chaînes, brochettes, bagues, bracelets, dents.

PAYONS COMPTANT

Bijoutiers
Lucan
26 Wellington S. Sherbrooke
563-3392
(Vain du restaurant Les Trois Frères)

Les essensationnelles

PONTIAC SUNBIRD

MILLAGE AU GALLON DE CES PETITES MERVEILLES DE PONTIAC

4 cyls. 4 vitesses manuelles, 31 milles au gallon. V-6, autom., 26 milles au gallon.

D'après les essais effectués suivant les méthodes approuvées par Transport Canada. Rappelez-vous que ces chiffres de consommation ou d'économie sont des estimations. Les résultats obtenus peuvent varier selon l'utilisation qu'on fait du véhicule, les habitudes de conduite, l'état du véhicule et l'équipement facultatif.

SUNBIRD 4 MODELES AU CHOIX

Prix de base SUNBIRD 2 portes, coupé \$5,425.	Prix de base SUNBIRD Hatchback, 2 portes \$5,648.	Prix de base SUNBIRD sport coupé \$5,739.	Prix de base SUNBIRD 2 portes, hatchback. \$5,873.
--	--	--	---

Plan de protection continue

GM

36 mois / 60,000 kilomètres
MOYENNANT
LEGER
SUPPLEMENT

DELUXE
AUTOMOBILE LTÉE
1567, KING OUEST
SHERBROOKE

LOCATION A LONG ET COURT TERMES
SERVICE DE FINANCEMENT
FACILE SUR PLACE.
A TAUX BANCAIRE
569-9351